



E-SOLIDARITÉS
L'expertise de notre réseau

<https://preprod.uniopss.asso.fr/centre-val-de-loire/lutte-contre-les-exclusions/appe-manifestation-dinteret-animation-du-reseau-devitement-du>

Appel à manifestation d'intérêt « Animation du Réseau d'Évitement du Gaspillage Alimentaire (REGAL) en Centre-Val de Loire

📅 Publié le 25 juillet 2025

👤 De Uriopss Centre

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Article

INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



l'ADEME, en partenariat avec la DREETS, la DRAAF et le Conseil régional, vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour l'animation d'un REGAL, réseau dédié à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Clôture du dépôt des candidatures : 15 septembre 2025

La région Centre-Val de Loire est engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et le traduit au travers notamment de son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), adopté par délibération par le Conseil Régional fin 2019 et approuvé par le préfet de région début 2020, qui porte l'ambition de réduire le gaspillage alimentaire de 80% d'ici 2031.

Plusieurs acteurs régionaux du Centre Val de Loire déjà impliqués dans la réduction du gaspillage alimentaire.

L'ADEME Centre Val de Loire (CVL) finance des études et projets liés à ce sujet, tandis que la DRAAF et le Conseil régional CVL suivent et soutiennent les Programmes Alimentaires Territoriaux (PAT). La DREETS a financé, en 2023 et 2024, des actions incluant la lutte contre le gaspillage alimentaire via le programme "Mieux Manger Pour Tous". Le Conseil Régional CVL a été lauréat de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) 2023 pour son action en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre de l'action « Réduc'Gaspi » qui a rassemblé 36 lycées participants. Il agit au quotidien pour que des actions se développent au sein des lycées. Des financements ont en outre été apportés à un projet de conserverie sur le territoire régional. Enfin, de nombreuses associations en région mettent également en œuvre des actions et programmes en ce sens.

Il apparaît qu'un grand nombre d'acteurs est présent et agit sur le terrain en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, mais sans réelle coordination à l'échelle régionale.

Création d'un réseau régional de lutte contre le gaspillage alimentaire

Dans l'optique d'une bonne communication et de partage d'informations accru entre les acteurs de terrain, et afin de répondre aux grands enjeux de lutte contre le gaspillage alimentaire, il est essentiel d'animer une communauté régionale de travail. Pour donner du sens à l'ensemble de ces dynamiques et forts de l'expérience des premiers réseaux régionaux initiés en Normandie, en Nouvelle-Aquitaine, en PACA, Grand-Est et en Bretagne, la Région CVL, l'ADEME, la DRAAF, la DREAL et la DREETS souhaitent accompagner la création d'un Réseau d'Evitement du Gaspillage Alimentaire (REGAL) à l'échelle régionale.

Cette communauté visera à rassembler des acteurs de la chaîne alimentaire « du

champ à l'assiette » d'horizons très divers (professionnels de l'alimentation, associations, acteurs institutionnels, porteurs de projets, citoyens, collectivités, élus...) dans les domaines de la production agricole, de la transformation, de la distribution (grandes et moyennes surfaces), des métiers de bouche, de la restauration collective et commerciale, et de la consommation.

Pour répondre à cet appel à manifestation d'intérêt, rendez-vous sur le site Démarches-Simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami-regal-cvl>)

Clôture du dépôt des candidatures à l'appel à projets : 15 septembre 2025

Article

Auteur du document : ADEME, DREETS CVL, DRAAF et Conseil régional

Numéro de fiche

113.62 Ko